

MAIRIE D'AUTRÈCHES

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 18 janvier 2022

Présents : Tous les membres sauf

Excusés et représentés : Monsieur Philippe LEFEVRE par Madame Suzy LAPORTE

Monsieur Yohan HARDY par Madame Suzy LAPORTE

Excusés : Madame Françoise MARCHAND, MM Loïc WYSOCKI et Grégory CARON

Absent : Monsieur Christian LEFEVRE

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le compte rendu de la séance précédente. Accord à l'unanimité des membres présents et représentés.

Monsieur Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du devis reçu pour la poursuite des travaux de restauration de l'église. Il conviendrait de procéder au nettoyage des fientes des pigeons sur le plancher du beffroi de l'église et au renouvellement des protections grillagées des abats sons et de l'oculus. Cet entretien s'élève à 17 844.81 € HT soit 21 413.77 € TTC. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de déposer un dossier de subvention auprès de la DRAC et un auprès du Conseil Départemental.

Monsieur Le Maire explique qu'il s'est rendu à une réunion à la CCLO d'Attichy vendredi 14 janvier concernant l'acquisition de défibrillateur grâce à un groupement de commande. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés d'équiper la commune d'un défibrillateur grâce à une location. Après discussion, ce dernier serait installé à l'école car ce site permet un stationnement pratique, proche de la mairie et de la salle multifonction et doté de la vidéo-protection.

Monsieur Le Maire fait le point sur différents travaux qui seront étudiés en commission des travaux :

- rétrécissement rue de la Horse : un essai devrait être mis en place fin janvier (vu avec M ARSAC)
- un devis a été demandé pour le remplacement des triangles clignotants indiquant l'école sur la RD42.
- Renouvellement de guirlandes : en cours
- boîte à livres : en cours de création, la pose se fera près de l'entrée du périscolaire. La boîte devrait être customisée par les enfants. Monsieur Luc CARON indique qu'il existe des modèles de règlement sur Internet.

Monsieur Luc CARON indique que le toit du lavoir se dégrade fortement. Le couvreur sera mandaté. Il demande également si l'escalier rejoignant la Place de l'Eglise par la rue Train pouvait être remis en état.

Monsieur Julien POYARD indique que le poteau en face de la boucherie penche dangereusement vers la route.

Monsieur Erwin RÉGNIER (chargé de mission plan climat air énergie territorial) nous demande de porter à la connaissance des administrés que des nichoirs à mésanges peuvent être acquis par des particuliers au tarif de 10 € (si le dossier de subvention de la CCLO est retenu). Voici le lien du nichoir :

<http://www.ecopiege-boutique.com/nichoir-mesange/35-nichoir-mesange-inox.html>

Monsieur Le Maire fait part de la demande de Madame Patricia POTIER pour changer le panneau d'affichage de l'église qui n'est plus hermétique et procéder à la pose d'un panneau d'information à l'entrée du cimetière. Accord à l'unanimité des membres présents et représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 10.